

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [91] (2003)
Heft: 1474

Artikel: Témoignages : "Le mi-temps n'a de réelle moitié que le salaire"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Témoignages

«Le mi-temps n'a de réelle moitié que le salaire»

Le travail à temps partiel étant l'apanage quasi exclusif des femmes, on le retrouve essentiellement dans les services, la santé et du social. Deux femmes actives à mi-temps dans des secteurs d'emplois traditionnellement féminins témoignent de leur vécu.

Frédérique Castella, 30 ans,
Enseignante à l'école primaire

En théorie, je travaille 20 heures par semaine, mais dans la pratique, j'investis environ 25 heures dans mon travail. Au départ, j'ai choisi de travailler à mi-temps parce que je voulais dégager du temps pour me former en faciathérapie et pour prendre le temps de vivre : pouvoir me balader, faire du sport, voir des ami-e-s, aller au marché, prendre du temps pour moi. Effectivement, j'ai plus de temps à disposition que si je travaillais à temps plein, c'est certain, mais je pense que mon investissement psychologique est le même que si j'étais à 100%. L'enseignement n'est pas un métier où l'on a terminé de travailler lorsqu'on quitte le lieu de travail. Si on veut assumer notre boulot au mieux, ça demande un engagement immense. J'enseigne les lundis et mardis. Mais en réalité, je commence à me préparer le dimanche soir et je termine en début d'après-midi le jeudi. Ça demande de la préparation, de la planification. Comme je partage un temps plein avec une collègue, on doit se réunir pour se communiquer des informations ; faire le point, le suivi ; éventuellement s'il y a des problèmes à régler, les régler. Au niveau des finances, je tourne tout juste. Et je me vois mal prendre un autre temps partiel pour être plus à l'aise financièrement.

Cela dit, si je veux partir quelques jours, je peux anticiper et planifier mon organisation de façon à pouvoir le faire. Ce qui est difficile, c'est le regard des autres enseignant-e-s sur celles et ceux qui travaillent à mi-temps. Il faut souvent être présent-e-s lors de nos temps de congé : il y a toute une série d'activités qui ne sont pas comptabilisées dans les heures de travail salariées, comme les réunions, les sorties de groupe, les fêtes, les formations, etc. Si on n'y participe pas, on est rapidement catalogué-e-s comme laxistes. Les gens ne tiennent pas compte du fait qu'on est payé à mi-temps : ils ont vite l'impression qu'on «glande» un peu, qu'on en a rien à cirer. Surtout lorsqu'on est une femme et qu'on n'a pas d'enfant, on n'est pas reconnue ; si on n'est pas disponible, ça passe très mal. Il faut apprendre à poser nos limites, à dire «non» et ne pas se sentir coupables de ne pas faire ce pour quoi on n'est pas salarié-e. Ce n'est pas toujours évident. ☺

Isabelle Lahut,
Secrétaire administrative, 36 ans

Comme il m'était impensable de ne pas m'occuper de mon fils et tout aussi impensable de rayer 20 ans d'activité professionnelle, l'idée du mi-temps m'a plu. J'ai été confrontée dès le début à la réalité en cherchant du travail après 6 ans d'arrêt. Voici une phrase résumant les réactions des agences de placement : « Vous, les femmes, vous faites des enfants et en plus, vous voulez un travail intéressant, valorisant et indépendant, à mi-temps de surcroît : vous rêvez ! » Et bien, je ne rêve pas ; c'est ce que je veux et c'est ce qui va me permettre de trouver un équilibre entre mon amour filial et mon besoin de valoriser mes autres compétences, car pour peu que je sache, l'accouchement ne m'a rendu ni amnésique, ni irresponsable !

La recherche d'un job s'est donc avérée plus longue que prévue... Et je n'ose pas imaginer un homme faisant des démarches similaires pour des motifs similaires... Puis, ce fut la réalité pratique. Le temps partiel amène des demandes de tous côtés ; l'évidence est que nous avons toujours le temps, car pas totalement intégré-e dans la vie active. Il faut faire avec les phrases assassines des collègues : « Tu rentres déjà ? » ou « Quelle chance, il fait un temps splendide ! ». Pas question d'engager un-e femme-homme de ménage, on « peut » le faire et la moitié(!) de salaire ne permet de toute manière pas de dépenses « superflues ». Pas question de mettre le fiston tous les jours à la cantine et au parascolaire : on a le temps de le prendre en charge. Pas question de ne pas participer aux activités bénévoles parentales : on ne travaille qu'à... Pas question non plus de faire penser une seule seconde à qui que se soit qu'on n'est pas disponible « comment, mais tu ne travailles qu'à... ».



Et j'en passe les coups de fil pour caser un petit bout de chou, à qui j'avais promis un repas à la maison avec deux petits invités, que j'ai dû annuler pour cause professionnelle... Et la répercussion sur la maman des invités, elle aussi travaillant, qui doit trouver à la dernière minute qui voudra de ses petits à midi !

En bref, ce n'est vraiment pas si facile, mais possible. Et j'invite celles et ceux qui ne sont pas convaincu-e-s à prendre conscience qu'un mi-temps n'a de réelle moitié que le salaire, n'a le plus souvent pas de deuxième pilier, mais que tout le reste (trajet, repas, organisation de la garde, ménage, commissions, administration, paiements...) ne se fait malheureusement pas à moitié non plus !

Pour moi, l'idéal dans une famille, est que chaque conjoint puisse choisir ses horaires et pouvoir voir grandir ses enfants, tout en valorisant ses compétences librement et... complètement. ☺